



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 6 avril 2023 -

Délibération n°6.06/04/2023 relative au bilan de l'année 2022 de la Contribution Vie étudiante et de campus (CVEC)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption du bilan de l'année 2022 de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
Quorum : 16
Membres présents : 14
Membres représentés : 2
Nombre de votants : 16

Nombre de suffrages exprimés : 16
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 16

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le bilan de l'année 2022 de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), tel que présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 6 juin 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : **13 JUIN 2023**

Transmise au recteur le : **13 JUIN 2023**

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

UTILISATION DES CRÉDITS CVEC

ANNÉE 2022

RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF DE REFERENCE

Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Code de l'éducation : articles L. 841-5, D. 841-2 à D. 841-11

Circulaire n° 2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions CVEC

Rappel du cadre d'utilisation de la CVEC

Principes généraux

La CVEC doit permettre de « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Règles de répartition

- 30 % minimum au FSDIE
- 15 % minimum pour le Service de santé des étudiants
- 50 % maximum pour des activités ou actions rentrant dans le cadre de l'article L841-5 du code de l'éducation

Programmation et suivi

- Un comité opérationnel ouvert largement aux services, aux composantes et aux partenaires impulse les idées.
- Les actions sont analysées par la Commission Vie de Campus de la CFVU et proposées à cette dernière pour adoption.
- Un Comité opérationnel restreint valide techniquement les moyens alloués aux actions.

Les recettes CVEC 2022

Année universitaire	2022
Nombre d'étudiants assujettis USMB	14 355
Reversement CVEC par étudiant	63 €
Montant CVEC assujettis USMB	641 405 €
Montant Total CVEC	641 405€

Il était prévu un encaissement supplémentaire de reversement CVEC UGA IFSI à hauteur de 39 286€. Il sera effectivement encaissé en 2023 et figurera dans le bilan de l'année 2023.

Dépenses sur fonds CVEC en 2022

Postes de dépense	Montant
FSDIE	212 780 €
• <i>FSDIE projets</i>	149 702 €
• <i>FSDIE aide sociale</i>	63 078 € (dont subvention ASAP de 45 000 €)
Service de Santé Etudiante	204 000 €
Service Vie Etudiante et de Campus	89 326 €
Autres activités CVEC	563 108 €
• <i>Service des Sports</i>	196 470 €
• <i>Projets collaboratifs</i>	366 638 € (dont MS de 138 976 €)
TOTAL dépensé en 2022	1 069 214 €

Taux d'exécution des crédits CVEC : **83 %**

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Il est alimenté par **une partie de la CVEC** (a minima 30%) et se répartit en deux enveloppes :

- **aides aux projets associatifs des associations étudiantes de l'USMB et des IFSI de Chambéry et d'Annecy**
- **aides sociales aux étudiants en difficulté**

Sa gestion est assurée par la DEVE via la commission vie des campus-FSDIE et la CFVU du CAC

1 – Aides aux projets associatifs: montant dépensé : 149 702€

Seules **les associations étudiantes labellisées** ou en cours de labellisation peuvent prétendre au FSDIE dans le cadre de leur dépôt de projets.

Les projets doivent avoir pour objectif le développement d'une initiative étudiante participant à la dynamique universitaire, à l'animation des campus et à l'amélioration des services aux étudiants notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, sportif, innovation technologique, partage et diffusion des savoirs, insertion professionnelle, information et accueil, mobilité étudiante, social et solidaire, de la santé et du handicap, citoyen et responsable, environnemental ou humanitaire

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Pour l'année civile 2022 : **57 projets présentés** par **44 associations labellisées** de l'USMB ont pu être financés pour un **montant moyen de subvention accordée de 1 483,65 € par association**. Au total, **70 associations ont été labellisées** au cours de l'année civile. Sur le montant dépensé en 2022, 8 697€ correspondent aux subventions accordées lors d'une commission FSDIE de novembre 2023.

Un programme de **14 formations** décliné en 7 thématiques (gestion financière, organisation d'un évènement, communication, prévention des violences sexistes et sexuelles...) a été proposé à l'attention des étudiants, en particulier des nouveaux bureaux et membres des bureaux associatifs.

Une **journée des associations** a été organisée sur chaque campus et a mobilisé 25 associations étudiantes.

2- Aides sociales apportées aux étudiants en difficulté de l'USMB : **montant dépensé 63 078 €**

Les aides sociales spécifiques :

Chaque année l'USMB conventionne avec le CROUS pour **alimenter le dispositif des Aides Spécifiques Allocations ponctuelles (ASAP)**.

Ce dispositif permet au CROUS d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants de l'USMB qui rencontrent momentanément de graves difficultés.

La subvention 2022 s'élève à **45 000€** pour l'année 2022.

136 aides financières ont été accordées au cours de l'année pour **111 étudiants bénéficiaires**. Le montant total des aides attribuées s'élève à **45 949€**. En moyenne, le montant de l'aide accordée par étudiant via ce dispositif était de **338€**.

L'USMB a également accordé des **aides spécifiques** (pour répondre à des besoins exceptionnels et sur proposition des assistantes sociales de l'USMB) pour un montant de **5 180€**. Celles-ci ont concerné **16 étudiants**, soit une aide moyenne de **323€** par étudiant.

Les exonération ou remboursement des droits d'inscription :

En 2022, le montant des exonérations ou des remboursements des droits d'inscription nationaux accordés par l'USMB était de **15 356 €** pour **56 étudiants**.

Le service de santé étudiante

Ses missions et son organisation sont définies par les articles D714-20 et s. du code de l'éducation. Il a vocation à assurer :

- une veille sanitaire, dont une visite médicale de prévention dite « examen de santé » intégrant une dimension médico-psycho-sociale qui est effectuée au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur,
- le suivi sanitaire des étudiants étrangers pour lesquels la visite médicale n'est plus obligatoire.

Il organise par ailleurs des campagnes d'information et de prévention.

Montant pris sur fonds CVEC : 204 000€

Le SSE de l'USMB dispose de locaux sur les trois campus, il comptabilisait **9,6 ETPT** sur l'exercice 2022 pour une masse salariale s'élevant à plus de **628 000€**.

STATUT	MS 2022	ETPT 2022
TIT	267 702	4,6
CDI	322 947	4
CDD	37 379	1
Total	628 028	9,6

Le budget de fonctionnement du service s'élève à 31 876€ en 2022.

Taux de prise en charge du SSE par la CVEC : **31 %**

Le service des sports

Il propose des activités sportives aux étudiants (activités, sorties, stages, ...) et a développé une proposition de pratique en autonomie. Les pratiques sportives s'inscrivent dans une logique de formation dite « qualifiante » avec obtention d'ECTS/bonus ou formation « personnelle », sans validation d'ECTS et visent le développement de l'étudiant dans ses différentes dimensions.

Montant pris sur fonds CVEC : 196 470€

En 2022, la CVEC a permis de participer au financement de la réfection d'un terrain de sport à l'espace Emile Allais sur le campus du Bourget ainsi que l'achat d'équipement pour développer la pratique en autonomie proposée gratuitement aux étudiants sur trois campus à hauteur de **159 624€**. Une partie a également financé des heures complémentaires d'enseignants de sport à hauteur de **36 846€** qui permettent à tous les étudiants d'avoir une activité sportive gratuite par semestre en formation personnelle (12 séances/S) voir deux activités gratuites s'ils prennent également une activité évaluée en formation qualifiante.

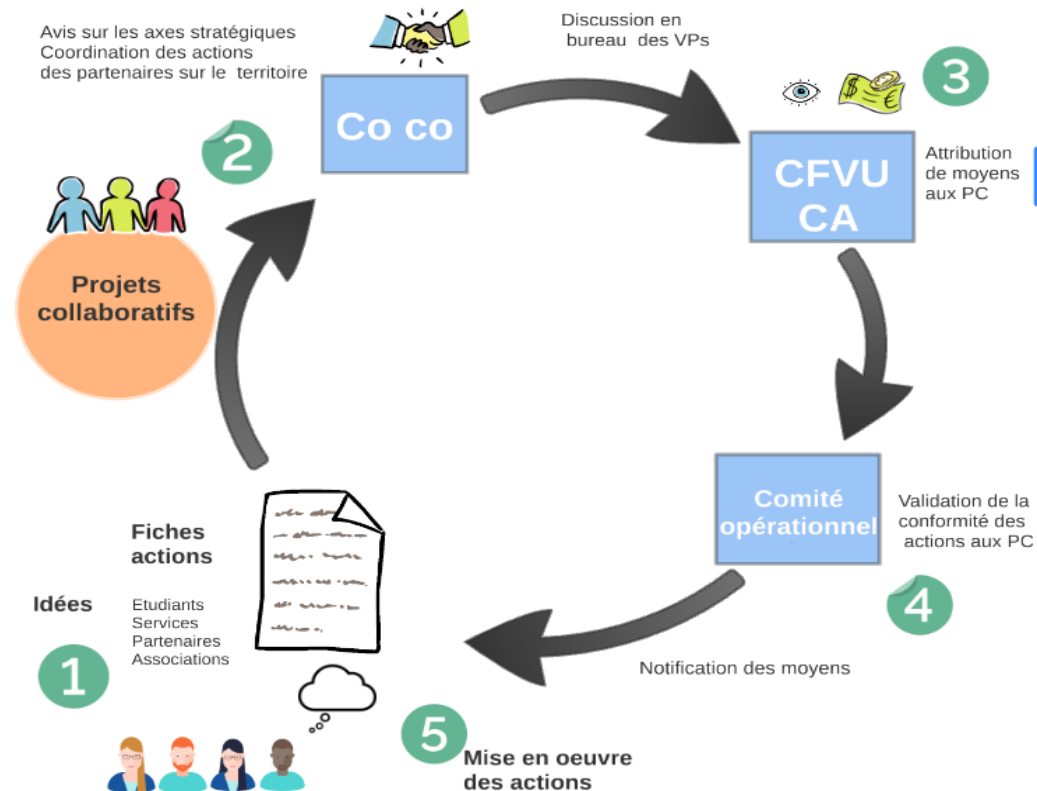
ACTION	COÛT TOTAL
Réfection d'un terrain de sport	484 500€
Equipement : Escalade, Volley, Hand, Badminton	14 808€
Heures complémentaires enseignants	110 538€
Total	609 846€

Taux de prise en charge des actions par la CVEC : 32%

Les projets collaboratifs - dispositif

L'USMB a établi un dispositif spécifique consacré à la gestion de la CVEC qui s'appuie sur un **développement collaboratif de projets** destinés aux étudiants.

Chacun des projets collaboratifs est porté par un groupe de travail animé par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) associant différents services et directions de l'université.



Les projets collaboratifs - Thématiques

Les projets collaboratifs sont divisés en 6 thématiques principales (« les projets collaboratifs » ou « PC ») qui regroupent différents types d'actions. Les thématiques retenues sont identiques pour les années universitaires 2021/2022 et 2022/2023.

PC 1 : Accueil et intégration

PC2 : Vie de campus écoresponsable

PC3 : Santé, bien-être

PC4 : Université connectée

PC5 : Egalité

PC6 : Vie culturelle

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Action	Budget prévisionnel	Budget exécuté 2022
PC1 Accueil et intégration des étudiants	90 000 €	106 709 €
Evènements d'accueil des primo-arrivants		56 595 €
Binômes Etudiants		1 652 €
Ateliers BOOST		8 834 €
Horaires élargis BU		14 650 €
Etudiants relais vie étudiante		18 176 €
Etudiants relais internationaux		5 851 €
Frais SVEC		951 €
PC2 Vie de Campus écoresponsable	20 000 €	12 396 €
Aménagements USMB		4 333 €
Aménagements IFSI		3 576 €
Actions de sensibilisation		3 931 €
Evènements vie de campus		556 €
PC3 Santé, Bien-être	118 401 €	79 589 €
Etudiants relais santé		16 155 €
Chargé de projet santé / bien-être		2 652 €
Ateliers bien-être		12 125 €
Actions Santé sexuelle, prévention des risques festifs, accès aux soins		15 645 €
Etudiants relais sport		29 361 €
Encadrement Etudiants relais sport / heures complémentaires enseignants		3 651 €

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Action	Budget prévisionnel	Budget exécuté 2022
PC 4 Université connectée	71 000 €	42 121 €
Accessibilité numérique/plateforme de soutien		11 981 €
Etudiants relais numérique		15 486 €
Chargée de communication vie étudiante		14 654 €
PC 5 Égalité	44 500 €	49 305 €
Chargé de mission égalité		15 939€
Festival plus d'égalité		17 638 €
Actions de sensibilisation VSS		2 381 €
Marchés exploratoires		3 781 €
Distributeurs de protections menstruelles		9 566 €
PC 6 Vie culturelle sur les campus	44 500 €	76 518 €
Etudiants relais culture		1 113 €
Chargé de mission Culture		15 939 €
Offre culturelle sur les campus		13 269 €
Offre culturelle hors les murs		46 197 €
TOTAL	388 401 €	366 638 €

Projet collaboratif 1

Accueil et intégration des étudiants

Objectif: Mettre en place des services et activités spécifiques visant à favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants à l'USMB

Portage: Service Vie Etudiante et de Campus, Direction des Relations Internationales, Service Des Sports, Service de Santé Etudiante, Cellule d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en Situation de Handicap (C2AESH)

Actions :

- Recrutement d'étudiants relais vie étudiante et étudiants relais internationaux
- Evènements d'accueil des étudiants primo-arrivants
- Participation au financement des horaires élargis des Bibliothèques Universitaires
- Temps conviviaux / binômes étudiants
- Ateliers BOOST



ZOOM sur l'évènement Vôga 2022

Objectif: accueillir les étudiants primo-arrivants avec une attention particulière pour le public des néo-bacheliers

- ✓ Découvrir les services USMB à l'étudiant
 - ✓ Découvrir le territoire et de la vie culturelle locale
 - ✓ Se familiariser géographiquement avec le campus
 - ✓ Créer une cohésion entre étudiants / identité USMB
- 1 jour d'évènement sur chaque campus
 - Implication forte des composantes, services, associations et des partenaires :
 - 11 services de l'USMB
 - 19 partenaires
 - 15 associations étudiantes
 - 800 téléchargements du guide de l'étudiant

Recommandation de l'évènement à un nouvel étudiant :



Projet collaboratif 2

Vie de campus éco responsable

Objectif: Organiser des actions écoresponsables sur les campus et des aménagements en matière de vie étudiante tenant compte de la dimension environnementale

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Direction du Patrimoine

Actions :

- **Actions éco-responsable :**

Semaine européenne de réduction des déchets
Evènement mobilité douce

- **Aménagements de campus :**

Micro-forêt fruitière
Tous en selle
Mobilier intérieur et extérieur

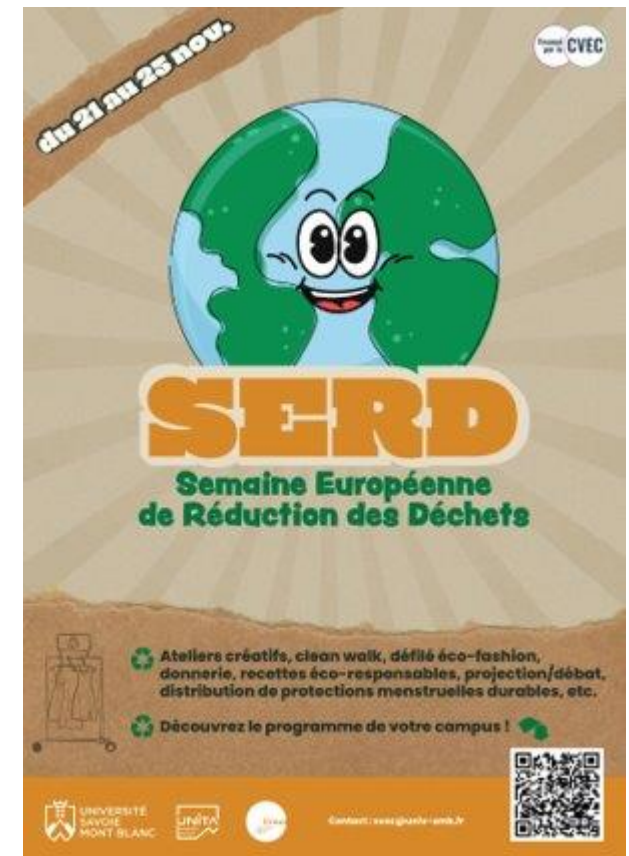


ZOOM sur la Semaine européenne de réduction des déchets

Objectifs : Sensibiliser les étudiants à la réduction des déchets

Participants : SVEC, Unita, DIRPAT, SSE, associations étudiantes

- 22 actions proposées (donnerie, ateliers, stands d'informations, marche de ramassage de déchets, projection de film, ...)
- 864 participations étudiantes aux actions



Projet collaboratif 3

Santé – Bien être

Objectif: Favoriser le bien-être général des étudiants, leur réussite, leur intégration.

Porteurs : Service de Santé Etudiante, Service Des Sports

Actions :

- Recrutement d'étudiants relais santé
- Recrutement d'étudiants relais sport
- Ateliers bien-être (bien-être, relaxation, gestion du stress)
- Actions de prévention des risques festifs
- Actions Santé sexuelle
- Actions Accès aux soins
- Chargé de projet Santé



Zoom sur les activités « Santé-Bien-être »

Objectifs : Développer une offre permanente liée aux aspects « bien-être, relaxation, gestion du stress » et adaptée au rythme de vie de étudiants.

- Ateliers sophrologie (15 séances) :
124 participants
- Ateliers d'automassage (6 séances) : 44
participants
- Ateliers yoga (14 séances) :
168 Participants
- Méditation (26 séances) :
56 participants
- Activités sportives libératrices :
43 participants
- Journées Chill : 154 participants

Points forts :

589 participations
Satisfaction des étudiants
Véritable impact sur le stress

Pistes de travail :

Difficultés liées à la plateforme d'inscription et sa
gestion
Ecart entre inscrits et présents
Peu de mixité



Projet collaboratif 4

Université connectée

Objectif : Faciliter l'accès au numérique des étudiants via une banque de matériel informatique afin de garantir une égalité d'accès aux ressources numériques et favoriser la réussite étudiante.

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Service commun de Documentation et des Bibliothèques Universitaires

Actions :

- Prêt d'ordinateurs portables
- Prêt de Clés 4G
- Chargé de communication vie étudiante



ZOOM sur les prêts d'ordinateurs portables :

Prêts ponctuels

- Matériel disponible au sein des BU
- Prêt d'un jour ou au mois
- Renouvellement possible
- 421 prêts :

287 prêts au mois

134 prêts sur place

Prêts de longue durée

- Sur évaluation sociale
- Etude des demandes en commission FSDIE
- Prêt assuré par le SVEC
- 71 attributions



Projet collaboratif 5

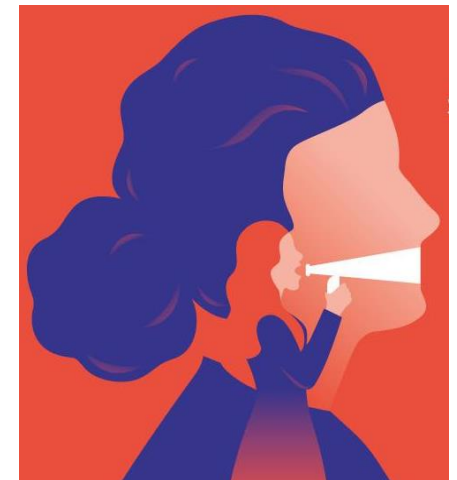
Égalité

Objectif: Promouvoir un environnement universitaire plus favorable au bien-être et à la réussite éducative des étudiants qu'importe leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle et leurs handicaps par une approche transversale et participative de l'égalité, de l'équité et de la diversité. Cela en étudiant la réalité à l'USMB, en menant des actions d'information et de sensibilisation et en mettant en place des processus d'accompagnement des victimes de discriminations et/ou de violences.

Portage: Vice-Présidence Vie Étudiante et de Campus, Vice-Président Étudiant, Service Vie Etudiante et de Campus

Actions :

- Actions de sensibilisation Égalité / Violences Sexistes et Sexuelles
- Festival plus d'Égalité
- Distributeurs de protections menstruelles
- Chargé de mission Égalité



ZOOM sur les distributeurs de protections menstruelles

Un dispositif de lutte contre la précarité menstruelle qui correspond aux attentes et demandes d'étudiantes

Depuis 2021 :

6 distributeurs présents sur le campus d'Annecy
Dispositif financé par la ville d'Annecy

Projet 2022-2023 :

Étendu du dispositif sur les campus du Bourget et de Jacob-Bellecombette avec l'installation de **5 distributeurs** par site avec financement CVEC (*Soutien financier de la Région AURA pour le réapprovisionnement*)



Projet collaboratif 6

Vie Culturelle

Objectif: Sur les campus intra-muros et hors les murs les évènements sportifs et artistiques permettent des moments privilégiés, des temps forts d'échanges, de rencontres, de plaisir. Le défi à relever serait de rendre l'étudiant acteur de sa vie de campus par la pratique des activités artistiques inscrites dans l'ouverture à la vie sociale.

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus

Depuis la rentrée 2022 :

- Proposition d'une programmation culturelle adaptée et diversifiée
- Renforcement de partenariats existants et développement de nouveaux partenariats
- Recrutement d'étudiants relais culture / Poste de chargé de mission Vie culturelle



ZOOM sur le développement des actions culturelles :

Renforcement de partenariats existants et développement de nouveaux partenariats locaux :

Malraux.
scène nationale
Chambéry Savoie



BONLIEU
SCÈNE NATIONALE
ANNECY



Théâtre
des collines
ANNECY



Lectures
Plurielles



ZOOM sur les actions menées d'octobre à décembre 2022 :

29 actions proposées :

Sur les campus

Ateliers musique / Ateliers Ecriture ou Lecture-Yoga /
Représentation théâtrale/musicale / Concours artistique

Hors les murs

Places de cinémas / Spectacles (magie, danse, stand up,
théâtre) / Concerts / Visite guidée

Retours des étudiants :

- Actions et diversification des actions appréciées / Note moyenne de satisfaction de 4,7 / 5
- Contenu culturel vers lequel les étudiants ne seraient pas allés sans l'offre de l'université
- Envie de participer à davantage d'actions culturelles

